

Léon Dion, Raymond Gérin, Jean Marchand,
Guy Hamel, Lorenzo Paré

(1963)

Maturité politique des Canadiens français

SESSION D'INFORMATION NATIONALE

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca

Site web: <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de l'article de :

Léon Dion, Raymond Gérin, Jean Marchand, Guy Hamel, Lorenzo Paré

Maturité politique des Canadiens français
Session d'information nationale

Québec : La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, Session d'information nationale, février 1963, 34 pages.

[Autorisation formelle accordée, le 30 mars 2005, par Mme Denise Dion, épouse de feu M. Léon Dion, propriétaire des droits d'auteur des œuvres de M. Léon Dion]

Mme Andrée Fortin, professeure de sociologie à l'Université Laval et directrice de la revue *Recherches sociographiques.*, nous a autorisé à diffuser les articles de la revue qu'elle dirige, à la condition de bien mentionner cette autorisation.



andree.fortin@soc.ulaval.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

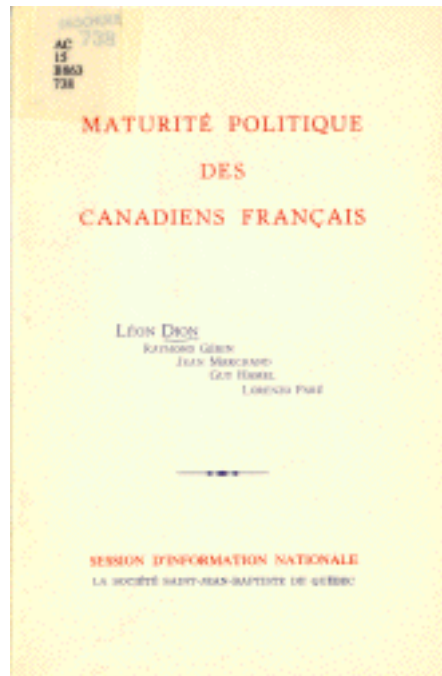
Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 2 mai 2005 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec.



Léon Dion, Raymond Gérin, Jean Marchand,
Guy Hamel, Lorenzo Paré (1963)

Maturité politique des Canadiens français
Session d'information nationale



Québec : La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, Session d'information nationale, février 1963, 34 pages.

Table des matières

[Avant-propos](#)

[Léon Dion](#), “La maturité politique”

- I. [L'idéologie démocratique](#)
- II. [L'acte du vote](#)
- III. [Les partis politiques](#)
- IV. [Les opinions publiques](#)
- V. [Les groupes de pression](#)

[Conclusion](#)

[Raymond Gérin](#), “Comportement de la classe bourgeoise”

[Jean Marchand](#), “L'ouvrier canadien-français et la politique !”

[Guy Hamel](#), “Maturité politique du milieu agricole”

[Lorenzo Paré](#), “La maturité politique ... Une conquête de soi !”

Avant - propos

[Retour à la table des matières](#)

Devant l'immense brassage d'idées qui pénètrent le milieu canadien-français, il est nécessaire de s'arrêter parfois, de faire le point ou d'aiguillonner la discussion sur des votes nouvelles, de se poser la question : "OÙ EN SOMMES-NOUS ?"

C'est dans cet esprit que la Société Saint-Jean-Baptiste de de Québec a inauguré, en février 1963, des sessions d'information nationale qu'elle a placées sous la responsabilité du "Comité des conférences Bardy".

Par cette initiative, la Société désire attirer l'attention du public, des élites autant que des classes populaires, sur l'importance de certains problèmes qui conditionnent l'épanouissement de la nation canadienne-française.

Ainsi, dans le cadre de ce programme, elle a choisi de traiter, en premier lieu, de la maturité politique des Canadiens français. Elle s'interroge - ou plus exactement elle interroge un certain nombre de personnalités du Québec - sur le comportement de l'homme canadien-français devant le problème politique, ses institutions parlementaires, la formation des opinions publiques, le rôle du député.

Le "Comité des conférences Bardy" est constitué par un groupe de membres qui s'intéressent à la réalisation de sessions d'information nationale et à la publication des causeries, afin de permettre à la Société de rayonner davantage dans le milieu canadien-français.

Québec, février 1963.

Léon Dion (1963)

“La maturité politique”

[Retour à la table des matières](#)

Dans son sens premier et propre, le concept de maturité renvoie à des processus physiques ou biologiques. Il se dit d'une chose ou d'un être qui a atteint l'état de son complet développement. Par extension, le concept est aussi employé en psychologie. Dans ce sens second et dérivé, il traduit l'état de celui qui possède un équilibre psycho-somatique lui permettant de penser et d'agir "en homme", c'est-à-dire conformément à ce qu'on attend dans des circonstances données de la part d'un adulte "normal".

Le processus dit de "maturation" lui-même s'accomplit conformément à deux ordres différents de conditions et d'exigences : en premier lieu, pour parvenir à maturité, une chose ou un être doit présenter les dispositions et les possibilités natives que requiert sa nature propre ; en second lieu, il faut que le milieu ambiant offre les conditions indispensables au déroulement entier du processus. Dans le cas de l'être humain, non seulement faut-il que soient présentes au départ chez lui les dispositions et les caractéristiques physiques, émotives et intellectuelles obligatoirement requises, mais encore il importe qu'existent au sein de la famille, de l'école, des groupes secondaires et de la société en général les conditions qui lui permettront, par l'éducation et l'accumulation des expériences, de développer pleinement ces

dispositions et ces caractéristiques, de même que de les corriger et de les ré-orienter de façon à produire une personnalité harmonieusement intégrée.

En général, quand il s'agit de processus physiques et biologiques, le phénomène de maturité se, présente comme un état constaté et vérifié une fois pour toutes. Il en va autrement pour les phénomènes psycho-sociaux. Ce qu'on appelle maturité psychologique prend des formes fort différentes selon les individus, les époques historiques, les strates sociales et les sociétés elles-mêmes. Il est beaucoup plus difficile ici de définir et de découvrir les signes qui manifestent la maturité. Les diagnostics que nous portons ne relèvent plus de critères uniformes et unilatéraux. En psycho-sociologie, le concept de "maturité" est, sinon relatif, du moins obligatoirement polyvalent.

Toujours en psycho-sociologie, le concept de maturité renvoie à plusieurs ordres de situations et de questions. On parle de maturité affectueuse, intellectuelle et ainsi de suite. De même parle-t-on de maturité pour caractériser les attitudes et les comportements de l'homme dans les différents secteurs de pensée et d'activité où il se trouve engagé. C'est ainsi que dans le langage courant comme dans la littérature on rencontre fréquemment l'expression "maturité politique". Que veut-on au juste signifier par là ? Disons, en gros, qu'on cherche à traduire la capacité manifestée par un individu ou une collectivité de poser, en temps requis ou opportun, des actes politiques qui, eu égard aux circonstances et au contexte institutionnel, produiront des effets optimum probables pour autant que l'état des connaissances et les normes de l'humanisme contemporain permettent d'en juger.

Cette définition de ce qu'il faut entendre par maturité politique comporte certains éléments sur lesquels il convient de s'arrêter quelque peu.

Notons d'abord la mention, à côté du mot "individu", du terme "collectivité". De nombreuses complications et ambiguïtés, d'ordre conceptuel et sémantique, découlent de l'introduction de ce nouveau terme dans le présent contexte. Pour pouvoir parler ici de maturité, il faudrait d'abord montrer comment et en quel sens le groupe possède un "tempérament" et une "conscience" distincts des individus qui constituent le groupe. On peut contourner la difficulté de façon sinon satisfaisante du moins assez élégante en disant qu'on applique le concept de maturité aux groupes de façon purement analogique. Il n'en reste pas moins que le problème soulevé ici est d'autant plus pressant que lorsqu'on parle de "maturité politique" on s'intéresse d'abord et avant tout aux groupes et aux collectivités plutôt qu'aux individus considérés en et pour eux-mêmes.

Retenons ensuite les nombreuses conditions qui doivent faire l'objet d'un examen attentif : les actes politiques doivent être posés en temps requis ou opportun, en fonction des circonstances et en tenant compte des institutions d'une société donnée tout en visant la production d'effets optimum.

Signalons aussi la grande complexité des critères à partir desquels il est possible de porter un jugement sur le degré de maturité des actes politiques. Ces critères, avons-nous dit, sont de deux ordres : en premier lieu, l'état des connaissances acquises. Est-il besoin d'insister ici sur la précarité des connaissances que nous avons des comportements politiques dans nos sociétés ? Quoique ce champ d'études doive être considéré aujourd'hui comme un des plus prometteurs et des plus significatifs qui s'offre à la réflexion des chercheurs et des penseurs dans les sciences de l'homme, il n'en reste pas moins qu'il n'a fait l'objet d'investigations scientifiques que depuis une vingtaine d'années et que les données à peu près certaines dont nous disposons actuellement demeurent parcellaires et ne touchent souvent pas l'essentiel des phénomènes étudiés ; en outre, les études comparatives qui nous seraient tellement utiles pour isoler les facteurs et les phénomènes constants d'une société à l'autre de ceux qui sont uniques ou transitoires n'ont pas encore été entreprises sauf dans des domaines spécifiques et encore là de façon préliminaire, comme dans le cas des partis politiques et les groupes de pression, par exemple. En second lieu, nous tâchons d'apprécier le degré de maturité politique d'après les normes de l'humanisme contemporain. Quoi de plus ambigu et de plus subjectif au surplus ! Quand il s'agit des idées politiques générales, on constate un accord entre les penseurs de tous les pays : sur la dignité de l'homme, la valeur de la liberté et de l'égalité, de même que sur les grands principes de l'éthique politique appliquée tant aux gouvernements qu'aux citoyens, il n'y a pas de divergence essentielle de vue quels que soient par ailleurs les systèmes et les institutions politiques. On discutait beaucoup de liberté même parmi les idéologues nationaux-socialistes. La notion d'égalité tient une grande place dans l'idéologie communiste. Tous les pays qui se réclament de la démocratie libérale insistent sur la primauté des droits des citoyens. Et pourtant, dans le sens qu'on donne à ces idées générales comme dans le contenu dont on les revêt, que de différences, que de divergences mêmes d'une idéologie à l'autre, d'un système politique à l'autre et même d'un pays à l'autre se réclamant de la même idéologie et du même système politique. Néanmoins il nous semble que, depuis surtout la fin de la deuxième guerre mondiale, on assiste à l'émergence d'une conscience politique à l'échelle de la planète et cela sous l'influence conjuguée des efforts accomplis par les peuples coloniaux d'Asie et d'Afrique pour conquérir leur indépendance et des tentatives accomplies au sein des Nations-Unies et autres organisations internationales pour créer des opinions mondiales sur un grand nombre de questions fondamentales qui engagent le présent et l'avenir politiques des hommes, quels que soient par ailleurs leur pays et leurs idéologies. Les éléments d'humanisme aujourd'hui communs à tous les hommes nous apparaissent d'autant plus précieux qu'ils sont encore si fragiles et si ténus.

Il importe enfin de voir, d'une façon plus générale, que la définition donnée plus haut de la maturité politique comporte deux plans d'analyse distincts. Un plan positif d'abord qui s'attache à l'étude des attitudes et des comportements politiques. C'est à ce niveau d'analyse que les théoriciens politiques se situent quand ils parlent de "politisation". Par politisation, on entend le degré de "sensibilisation" des individus et des groupes par rapport aux institutions et aux mécanismes politiques d'une société

donnée, la fréquence et l'intensité de la participation aux activités qui revêtent de façon plus ou moins immédiate un caractère politique de même qu'à la vie des groupes et des associations qui exercent une influence sur le processus et les décisions politiques. De la sorte, on se trouve conduit à parler de sociétés fortement ou faiblement politisées selon que les individus et les groupes s'acquittent avec plus ou moins de diligence des diverses obligations qui résultent de leur qualité de citoyens. À la limite, quand le désir ou encore les possibilités réelles de participation apparaissent très faibles ou nulles on se trouve en présence d'un phénomène bien caractérisé qu'on appelle "phénomène de dépolitisation". Notre définition comporte ensuite un plan normatif dont l'étude relève de la philosophie politique et de la morale sociale. Il s'agit essentiellement ici de porter des jugements de valeur sur les attitudes et les comportements analysés de même que de chercher, à la lumière de principes généraux, en quoi ces attitudes et comportements sont légitimes et bénéfiques ou au contraire non avendus et préjudiciables. Nous débouchons normalement ici sur un ensemble de questions et de problèmes, plus ou moins nombreux et épineux selon les sociétés, et dont la solution suppose la mise en oeuvre de programmes d'éducation politique conçus en fonction des caractères, des besoins et des aspirations spécifiques aux différents groupes.

Le plan que nous allons suivre dans le présent exposé nous est suggéré par les remarques précédentes. Nous nous interrogerons surtout sur certaines questions relevant du domaine des attitudes et des comportements politiques. Nous nous appliquerons en conclusion à indiquer les qualités qui doivent être présentes tant chez les individus qu'au sein des groupes pour que s'acquiert et se conserve la maturité politique.

I. - L'idéologie démocratique

[Retour à la table des matières](#)

Au Canada, tout comme chez la plupart des peuples occidentaux, nous vivons sous un régime de démocratie représentative. En conséquence, les possibilités et les moyens d'action politique qui s'offrent aux citoyens canadiens découlent à la fois de l'idéologie démocratique libérale et des institutions et mécanismes politiques qui ont été mis en oeuvre en vue de concrétiser cette idéologie.

L'idéologie démocratique libérale privilégie l'individu, en tant que citoyen, au point de le considérer comme l'ultime détenteur des attributs souverains. Elle affirme l'égalité de tous devant la loi et proclame le caractère inaliénable des droits civils fondamentaux, notamment le droit à la liberté de pensée et d'expression et celui de

l'habeas corpus. Cependant, cette dignité et cette valeur éminentes dont elle revêt l'individu, c'est en tant que membre du corps social entier qu'elle les lui confère. En réalité, le souverain véritable que proclame la démocratie ce n'est pas l'individu isolé ou encore l'individu en tant qu'inséré sociologiquement dans des groupes particuliers, mais bien l'individu comme citoyen, c'est-à-dire comme membre participant de la volonté générale de la société constituée politiquement sur les bases juridiques qu'établissent un ensemble de lois fondamentales écrites ou fixées par la tradition jurisprudentielle appelées constitution. En dépit de subtiles nuances théoriques qui se réclament surtout de Jean-Jacques Rousseau, on peut dire que d'une façon générale c'est la règle de la majorité qui concrétise pratiquement la volonté générale. De plus, les mécanismes normaux établis pour permettre l'expression de la règle de la majorité comportent au moins une assemblée législative élue par suffrage populaire, un exécutif constitué de ministres choisis ou non parmi les députés et des officiers d'administration chargés de préparer les projets de lois et d'en permettre l'exécution. En conséquence, les citoyens exercent concrètement leurs droits souverains par l'intermédiaire des représentants qu'ils se sont donnés. Sauf de rares exceptions, dont la Suisse constitue l'exemple le plus remarquable, les pratiques de démocratie directe, tels le référendum, l'initiative et le rappel sont à peu près disparues de nos procédures politiques normales. On peut même dire que le recours fréquent au référendum est beaucoup plus conforme à la nature des régimes dictatoriaux qu'à celle des démocraties modernes. Néanmoins, quand des questions d'intérêt majeur -sont en jeu, il arrive que des assemblées populaires préfèrent remettre au peuple le soin de décider par voie de référendum de l'option à choisir et dans ces cas celui-ci exerce directement ses droits souverains.

Les droits que l'idéologie démocratique leur confère, les citoyens ne les aliènent pas ; ils les délèguent, par voie d'élections, à certaines personnes qui acceptent de servir, pendant une période déterminée, comme députés du peuple. ¹.

¹ Se porter "candidat" lors d'élections populaires constitue un des gestes majeurs de participation politique que le citoyen peut poser. L'étude de ces caractéristiques socio-culturelles des candidats, de leurs attitudes et de leurs conduites durant les campagnes électorales, de même que l'étude des caractéristiques et des fonctions des députés relèvent, il va sans dire, du domaine des comportements politiques. Le temps mis à ma disposition, de même que le manque de connaissances précises, ne me permettaient pas de traiter ces sujets ici.

II. L'acte du vote

[Retour à la table des matières](#)

La forme par excellence de participation politique dans un régime démocratique est l'acte du vote. Le vote, dont on a tant médité même dans des milieux qui se proclament pourtant démocratiques, constitue le geste politique le plus sublime et le plus grave que le citoyen soit appelé à poser. Trois questions générales doivent retenir ici notre attention : la fréquence des occasions de voter ; la propension à voter et, enfin, la qualité du vote lui-même.

La fréquence des occasions de voter dépend d'abord de la nature du régime politique, de la durée des mandats et de la diversité des officiers publics dont le choix est soumis à l'élection. Dans un régime fédératif comme le nôtre, qui prévoit un gouvernement central -et des gouvernements régionaux, sans compter les administrations municipales, les occasions de voter, toutes choses égales, sont plus nombreuses que dans un régime unitaire. La durée normale des mandats influence aussi la fréquence des occasions de voter. Les citoyens seront appelés aux urnes d'autant plus souvent que le mandat des officiers élus est plus court. En règle générale, les mandats sont d'une durée de trois à cinq ou six ans. Enfin, les occasions de voter sont d'autant plus nombreuses que la diversité des officiers élus est plus grande. Dans les pays où existent deux Chambres composées toutes deux de représentants élus, où le chef de l'exécutif est lui-même élu par scrutin distinct, où existent un gouvernement central et des gouvernements régionaux, où certaines catégories d'officiers publics comme les juges, les agents de police, les pompiers, les maires et échevins, les commissaires d'écoles, et ainsi de suite, sont soumis à l'élection, les citoyens peuvent être appelés à voter plusieurs fois par an de même qu'à opposer leur croix sur plusieurs listes électorales en une même occasion. Les États-Unis sont ainsi probablement le pays au monde où on vote le plus souvent. Il faut ajouter en plus que la stabilité relative des gouvernements influence la fréquence du vote.

La propension à voter varie beaucoup selon les pays. Au Canada, où le vote obligatoire, contrairement à l'Australie par exemple, n'est pas prévu par la constitution, la propension à voter, tant au niveau fédéral que provincial, est remarquable. Le nombre de votants atteint souvent et parfois dépasse 80% des noms inscrits sur les listes électorales ce qui constitue une proportion bien supérieure au pourcentage des votes obtenus aux États-Unis surtout au niveau des gouvernements régionaux. Toutefois, au niveau local ou municipal la propension à voter, au Canada

comme d'ailleurs dans la plupart des pays occidentaux, est extrêmement réduite, surtout dans les grandes villes comme Montréal par exemple. Il arrive fréquemment qu'un maire se voit proclamé élu par acclamation pour plusieurs mandats consécutifs. Dans une large mesure, cette situation résulte du fait que les municipalités constituent en définitive des services administratifs des gouvernements supérieurs et qu'en conséquence l'amplitude des décisions politiques majeures qui se prennent à ce niveau et qui seraient susceptibles d'éveiller l'intérêt des citoyens se trouve forcément réduite. Malgré tout quand on constate que seulement 40% des Montréalais se sont prévalus de leurs droits de citoyens lors de l'élection municipale de l'automne 1962 alors que certains problèmes d'intérêt majeurs se posaient, on doit conclure que la population de la métropole montre, sous l'aspect électoral tout au moins, un haut degré de dépolitisation sur le plan municipal.

La qualité du vote est beaucoup plus difficile à apprécier que les deux premières conditions. Et pourtant c'est là un indice indispensable à la détermination du caractère de la participation électorale. La qualité du vote est d'autant plus grande que l'électeur est plus sérieux et réfléchi, mieux informé et plus libre dans l'exercice de son devoir de citoyen. Inversement la corruption, la vénalité, les pressions indues sous formes de promesses ou de menaces mutilent la qualité du vote. Aux États-Unis, surtout au niveau régional, le vote a longtemps été et demeure toujours dans une certaine mesure et dans certaines régions, dégradé par les organisateurs et les machines électorales au service d'intérêts privés. Dans le Québec, nous avons -eu et nous avons encore à un certain degré, des pratiques électorales frauduleuses, qui, si elles ne faussent pas complètement le verdict de la volonté générale, tendent cependant à le corrompre et donc à vicier notre régime politique. Il en est résulté, pour les hommes politiques, la piètre estime manifestée à leur endroit par le grand public et, pour la population en général, des mœurs politiques dégradées et dégradantes dont le patronage constitue la plus flagrante manifestation.

III. Les partis politiques

[Retour à la table des matières](#)

Dans les régimes démocratiques libéraux, les citoyens, lorsqu'ils votent, ne se prononcent pas seulement sur des hommes mais aussi et surtout ils portent un jugement sur des équipes partisans. Dès les débuts de la démocratie moderne, d'abord en Grande-Bretagne et ensuite aux États-Unis, se sont constitués, par rapport aux grandes options et à l'orientation politique générale, des clans opposés qui, bien que leur émergence n'ait pas été originairement prévue par les philosophes, n'ont cessé de prendre de l'ampleur et qui se sont finalement cristallisés en partis politiques permanents : les conservateurs, héritiers de la tradition aristocratique ; les libéraux,

porte-parole de la bourgeoisie ; et, enfin, les socialistes, appuyant les revendications ouvrières. L'évolution de ces formations originelles varie de pays à pays : dans certain cas elles se sont stabilisées plus ou moins dans un régime bi-partiste ; dans d'autres cas, elles se sont émiettées dans une multiplicité de partis. Engendrés par des divergences idéologiques et perpétués pour des raisons pratiques, les partis politiques sollicitent l'allégeance des citoyens. L'attitude de ceux-ci à l'endroit des partis politiques devient ainsi un indice majeur du degré de politisation d'une collectivité. Les citoyens sont-ils indifférents ou au contraire fervents dans leur adhésion aux partis politiques ? Sont-ils influencés dans leur choix par la force de l'habitude ou au contraire par l'examen des divers programmes et des équipes partisans elles-mêmes ? Considèrent-ils surtout les chefs de partis ou plutôt l'ensemble des candidats ? Envisagent-ils les intérêts généraux ou plutôt ceux de leur circonscription électorale ou de leur profession ? Autant de questions qui ne comportent pas de réponses péremptoires parce qu'elles dépendent dans une large mesure des institutions politiques particulières à un pays et des circonstances. On note cependant aujourd'hui, dans la plupart des pays, une certaine désaffection générale à l'endroit des partis politiques. Liés à l'origine à l'existence de classes sociales en conflit, les partis politiques, par suite de la résorption progressive des luttes de classe, ont perdu beaucoup de leur virulence première et par conséquent de leur support empressé de la part des groupes sociaux. Ils tendent à devenir des organisations dites de cadres dont la préoccupation fondamentale se ramène à la cueillette massive -des votes. Le nombre des membres actifs dans le cas de ces partis ne représente qu'une fraction de ceux qui leur accordent leur vote. En même temps, les partis politiques ont perdu leur contenu idéologique originel au point, dans certains cas, d'être devenus indifférenciables les uns des autres sous cet aspect. Dès lors, il est normal que les citoyens, ne voyant plus dans les partis que des organisations pragmatiques, ne manifestent pas à leur endroit le même degré de ferveur, voire de fanatisme, qu'autrefois. Pareille évolution est salutaire dans la mesure où une plus grande indépendance à l'endroit des partis rend les citoyens plus réfléchis et plus exigeants à l'égard des programmes politiques des divers partis. Toutefois elle offre aussi le danger certain de provoquer chez les citoyens une impression de lassitude aboutissant au désintéressement partisan et à la diminution de la participation électorale. Puisque les hommes ressentent souvent le besoin de vivre de fortes émotions, il se peut que ce besoin, n'étant plus satisfait par les partis traditionnels, se trouve canalisé, les circonstances s'y prêtant, par de nouvelles formations partisans, reposant sur la formule du chef charismatique et s'appuyant sur des slogans susceptibles de déclencher de fortes résonances passionnelles parmi la masse du peuple, ces formules revêtant d'ordinaire de nos jours un caractère de nationalisme agressif et revendicateur plutôt que tendant à susciter la lutte entre les classes sociales. De tels partis, fondés sur la formule du chef et le nationalisme agressif et visant à l'abolition des vieux partis, connurent un grand succès dans la période de l'entre-deux guerres. Leur prototype fut le fascisme italien tandis que le national-socialisme allemand développa jusqu'à la perversion les traits anti-démocratiques et totalitaires que de tels partis contiennent tous à des degrés divers. Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, ces mêmes tendances n'ont cessé de s'exprimer à nouveau en Europe et aux

États-Unis. Dans la Province de Québec, un concours extraordinaire de circonstances favorise actuellement l'écllosion de tels mouvements populistes dont l'aboutissement normal est le césarisme. Dans la mesure où ils veulent faire preuve de maturité politique, je suis d'avis que les citoyens du Québec devraient entretenir à l'endroit de tels mouvements d'autant plus de suspicion que ceux-ci leur promettent davantage ou encore qu'ils exploitent plus à fond leurs sentiments les plus chers et les plus légitimes, tel le sentiment national. Si le réalisme politique, qui est sans conteste une des principales manifestations de la maturité, n'exclut pas le besoin, ni les réactions d'ordre affectif, il n'en reste pas moins qu'il est d'abord le produit de la réflexion et de la circonspection qui elles-mêmes engendrent la sagesse.

En régime démocratique, même une fois qu'ils ont été élus lors d'élections régulières, les gouvernants ne peuvent prétendre échapper au droit de regard du souverain véritable, le peuple. Parmi les formes permanentes que prennent les divers contrôles à la disposition du peuple vis-à-vis de ses gouvernants, mentionnons-en ici deux seulement mais qui sont fondamentales : l'action par les opinions publiques et l'action par les groupes de pression.

IV. - Les opinions publiques

[Retour à la table des matières](#)

Dans son essence même, la démocratie suppose l'existence d'opinions publiques librement exprimées et éclairées.

Il faut d'abord que la société mette à la disposition des citoyens les moyens d'expression qui leur permettent de faire connaître leurs vues sur la multiplicité des questions qui sont ou devraient être discutées par les gouvernants : accès facile et égal aux sources d'informations ; presse, réseaux radiophoniques et de télévision échappant au contrôle tant de l'État que des intérêts privés ; droit d'association dans toute la mesure compatible avec l'ordre public, et ainsi de suite.

Il faut ensuite que prévale dans la société un sain climat de tolérance. La tolérance qui constitue une des vertus les plus difficiles -à pratiquer sans verser dans l'un ou l'autre extrême, représente pourtant la condition la plus fondamentale de l'existence de la démocratie. La demande de la tolérance sur le plan politique, -religieux et social a été la première revendication des penseurs démocratiques. Elle doit toujours demeurer le premier souci d'un peuple qui veut conserver et accroître la liberté de pensée et d'expression, car les gouvernements, comme les groupes sociaux et les

individus eux-mêmes, ont un penchant naturel vers le conformisme et la standardisation des idées et des comportements.

Les gouvernants et autres détenteurs des pouvoirs sociaux doivent en outre respecter les opinions qui émergent de la discussion sur la place publique. En général, les gouvernants, surtout s'ils sont soumis à l'épreuve de l'élection périodique, craignent les opinions publiques. Ou bien ils sont enclins à intervenir subrepticement dans le dessein de les transformer en échos fidèles des idéologies officielles ; ou bien ils s'efforcent de flatter les opinions et se plient sans discernement à tous leurs caprices. Dans les deux cas, on aboutit à la perversion de la formule démocratique, ici en pratiquant un paternalisme et un autoritarisme camouflés sous une apparente déférence à l'égard de la "volonté du peuple" ; là, en prenant comme des mandats impératifs ce qui ne devrait constituer qu'un guide, un élément qui doit entrer en ligne de compte dans les décisions dont la responsabilité finale incombe aux seuls détenteurs des pouvoirs. En effet, il serait profondément erroné de croire que pour qu'il y ait démocratie il faut que l'opinion publique gouverne. La véritable fonction de l'opinion publique consiste bien plutôt, d'une part, dans la critique constructive des actes que seuls les gouvernants ont la responsabilité et la compétence de poser et, d'autre part, dans la formulation des besoins et des aspirations de la population afin que les gouvernants puissent, dans la mesure permise par leur conception de la justice et du bien commun, tenir compte de ces besoins et de ces aspirations tant dans la préparation et la formulation des lois que dans leur exécution.

Enfin, même si la démocratie repose sur la règle de la majorité, il n'en reste pas moins que les opinions des minorités, qu'elles soient ethniques, religieuses ou sociales, doivent être respectées et que dans la mesure où elles sont compatibles avec l'ordre public et qu'elles ne lèsent pas les intérêts légitimes de la majorité, on doit s'efforcer de leur donner pleine satisfaction. Si les gouvernants n'étaient tenus qu'à prêter l'oreille aux sollicitations et aux remontrances des opinions majoritaires et prépondérantes et s'il leur était loisible de bafouer impunément les minorités quelles qu'elles soient, alors on devrait considérer la démocratie comme une forme perverse de gouvernement, violatrice des droits civils et humains qu'elle prétend pourtant être seule à protéger efficacement.

Dans la Province de Québec, les conditions favorables à l'émergence d'opinions publiques fortement exprimées existent tant en ce qui concerne les attitudes générales des gouvernants à l'endroit des individus et des groupes qu'en ce qui a trait aux moyens d'expression à la disposition du peuple. Cependant, il me semble que, pour l'ensemble, les citoyens ne manifestent pas encore le souci de la responsabilité dans l'expression des idées ni le respect des opinions divergentes et le sens de la conciliation - ces traits qui sont caractéristiques de la maturité d'un peuple dans le domaine des opinions publiques.

V. Les groupes de pression

[Retour à la table des matières](#)

Le deuxième grand moyen dont disposent les citoyens en vue d'influencer les gouvernants dans l'exercice de leur mandat consiste dans l'action par l'intermédiaire des groupes de pression. On entend par groupe de pression un ensemble d'individus liés entre eux par des intérêts communs ou des valeurs similaires, qui s'efforcent de faire peser leur influence sur les gouvernants de façon à promouvoir ces intérêts et ces valeurs.

Les associations volontaires, les organisations professionnelles, les clubs sociaux, les sociétés nationales et ainsi de suite accomplissent des fonctions irremplaçables dans nos sociétés massives et complexes au sein desquelles les gouvernements sont appelés à se substituer de plus en plus aux initiatives privées, notamment dans les domaines du bien être et de la sécurité sociale. En dehors de l'acte du vote, l'individu ne peut généralement infléchir l'action des gouvernants que par l'intermédiaire des associations dont il fait partie. Toutes choses égales, une société révélera un degré de maturité politique proportionnel au nombre et à la qualité des groupes intermédiaires qu'elle comporte de même qu'au degré de participation active des membres à la vie de ces groupes.

L'idéologie démocratique n'avait originellement pas prévu de rôles politiques spécifiques pour les groupes intermédiaires. Au contraire, entre les citoyens et les gouvernants, elle ne prévoyait aucune médiation. Pourtant les groupes et les associations ont de fait assiégé les gouvernants dès les débuts des régimes démocratiques. La suspicion des penseurs démocratiques à l'endroit des groupes reposait sur la crainte, qu'en faisant pression sur les gouvernants, ces groupes ne réussissent à faire prévaloir des intérêts particuliers au détriment de l'intérêt général. Dans de nombreux cas, cette crainte s'est avérée fondée. Aux États-Unis notamment, des groupes, représentant des intérêts privés puissants, ont parfois réussi à faire adopter des mesures politiques qui allaient à l'encontre du bien commun. Depuis 1913, date de la première commission d'enquête sur les lobbies, on a cherché à restreindre par de nombreuses lois les pressions indues des groupes sur les législateurs et les administrateurs.

Toutefois, en dépit des risques que comporte leur action, les groupes de pression accomplissent trop de fonctions bénéfiques, tant pour les individus que pour les gouvernants, pour qu'on soit justifié de les condamner sans examen.

D'une part, il est bon de rappeler que l'individu n'est pas seulement citoyen. Il est aussi et avant tout membre d'une famille, d'un syndicat, d'une association d'affaires, d'un mouvement idéologique et ainsi de suite. Non seulement ces divers groupes et associations enserrent-ils sa vie quotidienne, mais encore ils représentent généralement pour lui des foyers de formation qui prolongent et complètent l'éducation formelle de l'école. De plus, étant donné le caractère de certaines de ces associations, elles constituent pour l'individu les centres véritables d'émergence de ses intérêts politiques et lui fournissent souvent des occasions uniques de discuter de questions politiques. Quoi de plus naturel, dans ces conditions, que l'individu considère ses activités à l'intérieur des associations dont il est membre comme une forme de participation politique, sinon -comme la forme la plus efficace de participation qui soit à sa portée ?

D'autre part, on aurait bien tort de penser que les groupes intermédiaires toujours et dans tous les cas s'érigent en adversaires acharnés de l'intérêt public. Il n'existe pas nécessairement opposition entre les intérêts particuliers et l'intérêt public. De plus, les gouvernants, notamment en s'appuyant sur les opinions publiques, sont en mesure de mettre au pas des intérêts privés trop revendicatifs. Enfin, il ne faut pas oublier que les groupes intermédiaires sont souvent en mesure, tant sur le plan de l'information que pour l'étude de nombreuses questions qui exigent des connaissances expertes, de fournir aux gouvernements une assistance fort utile et parfois même nécessaire.

On peut donc considérer le degré de participation des individus à la formulation des programmes, mémoires, et ainsi de suite, des associations dont ils sont les membres comme un indice certain de maturité politique. Au Canada, comme dans la plupart des pays occidentaux, il semble qu'on ait connu au cours des années récentes un relâchement dans le désir des individus à prendre une part active à la vie des associations. Si une telle tendance -devait s'accroître il en résulterait une dépolitisation susceptible d'avoir de graves conséquences pour l'avenir de nos institutions démocratiques. Heureusement, depuis quelques mois, on constate au Québec un renouveau au sein de plusieurs associations et certaines d'entre elles, notamment les syndicats ouvriers et les coopératives, ont mis sur pied des programmes éducatifs dans lesquels dominent des préoccupations de caractère politique au sens le plus élevé du terme.

Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

À la lumière des remarques précédentes, nous pouvons maintenant indiquer certains des traits majeurs caractéristiques de la maturité politique.

Le premier de ces traits consiste dans un équilibre chez les individus entre les qualités intellectuelles et affectives, les premières devant normalement prédominer sur les secondes. Que les citoyens ressentent de fortes émotions à l'endroit de leur pays et des symboles qui le représentent, à l'endroit de la nation ou du groupe ethnique qu'ils constituent comme collectivité, quoi de plus légitime ? Qu'ils aient des préférences non complètement raisonnées vis-à-vis de tel parti et de telle orientation politiques, doit-on le déplorer si on songe à la complexité des problèmes qui se posent dans nos sociétés et au petit nombre des réponses péremptoires et définitives que les sciences elles-mêmes sont en mesure de leur apporter ? Dans les conditions où les Canadiens-français ont dû vivre et où ils doivent continuer à vivre, le nationalisme a représenté et représente encore pour eux une valeur essentielle à leur survivance et à leur épanouissement. Pour ma part, je me réjouis du fait que depuis quelque temps de nouvelles tendances nationalistes, positives et constructives, se soient manifestées dans le Québec et qu'elles servent d'appui à des projets et à des programmes politiques d'envergure.

Toutefois, il en va des collectivités comme des individus. Les impulsions affectives ne doivent jamais se poser à rebours des lignes de conduite que dicte la raison. Mais encore importe-t-il que celle-ci soit éclairée. Dans les options qu'ils ont à prendre et qui engagent parfois le présent et l'avenir de toute la collectivité, les citoyens ne se montreront jamais trop circonspects à l'endroit des projets et des programmes qui sollicitent leur approbation. Ils devront toujours accorder leur préférence et leur appui aux projets et aux programmes qui font appel d'abord à leur intelligence et considérer comme non avendus ceux qui tendent à déclencher surtout des réactions passionnelles parmi la population. Il est bon de rappeler que les idéologies, -comme tous les stimulants, ne produisent des effets bénéfiques que si on les consomme en quantités modérées ; ingurgitées en doses massives, elles rendent l'esprit malade -et peuvent même le détraquer.

Dans la pratique toutefois il n'est pas toujours facile de distinguer, parmi les équipes partisans et les programmes, ceux qui sont de la première catégorie et ceux qui appartiennent à la seconde. Deux observateurs qui se veulent également objectifs et sincères différeront parfois d'opinions. Étant donnée précisément la large marge

d'appréciation subjective et d'incertitude qui subsiste parfois même à la suite d'études approfondies et réfléchies de la part des meilleurs spécialistes eux-mêmes, étant donnée aussi la divergence des conclusions auxquelles ces derniers aboutissent souvent, il s'en suit qu'un des traits essentiels que doit présenter un peuple qui a atteint la maturité politique est le goût de la discussion libre jointe au désir de concilier des différences. La règle de la majorité ne doit pas être considérée comme revêtue de vertus magiques. Elle ne produira des résultats bénéfiques que si elle résulte d'un affrontement lucide des opinions et des idéologies et que si tous les points de vue ont pu s'exprimer dans un climat de liberté et de tolérance.

Il en va de la maturité politique comme de la maturité tout court. Un peuple acquiert la maturité politique, d'une part, par l'accumulation et l'intégration des expériences à condition que le milieu ambiant et que les institutions politiques soient adéquats. Nous nous devons de reconnaître la supériorité au moins théorique de la démocratie libérale sur tous les autres régimes politiques sous cet aspect. Nous devons nous réjouir que ce soit dégagé dans le Québec un climat favorable à l'émergence des vertus démocratiques et permettant par conséquent la maturation politique. La maturité politique, d'autre part, s'acquiert par l'éducation. L'éducation civique et politique a été trop longtemps négligée dans le Québec. Au cours des récentes années cependant, l'Institut Canadien d'éducation des Adultes, qui s'efforce de grouper tous les mouvements et organismes qui encadrent les adultes, a publié des Cahiers d'information et préparé des colloques sur des thèmes relevant de l'éducation politique. En outre, certaines associations ont mis sur pied, au profit de leurs membres, des programmes d'éducation politique de grande envergure. Cette tendance doit se continuer et s'accroître durant les prochaines années puisqu'on peut prévoir qu'il faudra aux Canadiens français une grande maturité politique s'ils veulent apporter aux questions qui se posent aujourd'hui - certaines d'entre elles de façon pressante - les réponses les plus judicieuses et les plus conformes aux besoins, aux possibilités et aux aspirations de la collectivité.

Il ne faut jamais l'oublier, la maturité politique, tout comme l'art politique lui-même, est faite de prudence et de clairvoyance et non de ruse et de fanatisme.

Raymond Gérin (1963)

“Comportement de la classe bourgeoise”

[Retour à la table des matières](#)

Avant de s'expliquer sur la bourgeoisie canadienne-française, il est bon que l'on fasse la définition des termes que l'on entend employer. Qu'est-ce que la maturité politique ?

C'est sûrement un geste réfléchi, un geste rationnel suivant lequel un individu, ou un groupe d'individus, ou une classe sociale, va faire passer l'intérêt général avant les intérêts particuliers. L'exemple le plus notoire dans ce domaine, c'est sûrement le cas où un gouvernement, une administration publique, désire augmenter les taxes ou les impôts. À ce moment-là, il y a un choix ou une option à faire. Est-ce que le but poursuivi par l'augmentation vise à l'intérêt général ? si oui, est-ce que l'option sera faite en ce sens ?... ou dans le sens seulement de l'intérêt particulier, en s'y opposant automatiquement ?

Mais, la maturité politique, ce n'est pas que cela ! C'est également un geste raisonne par lequel un citoyen - ou un groupe de citoyens - appuie une politique à long terme ou des mesures qui ne sont pas Jugées immédiatement rentables. Prenons,

pour illustrer cette caractéristique, l'éducation ; elle n'apparaît pas comme un bien immédiatement rentable, c'est une politique à longue portée. Alors, comment la bourgeoisie se conduit-elle devant les politiques d'éducation - ou toute option du même genre - qui lui sont présentées ?

La maturité politique c'est aussi de savoir, par un geste également raisonné, accepter la révision de certains concepts et l'exploration d'avenues nouvelles, qui nous sont présentées, même s'il y a un risque dans ces avenues.

Le manque de maturité, dans ce domaine-là, c'est le retour systématique à l'arrière, ce regard automatiquement fixé vers le passé, sans vouloir regarder vers l'avenir pour savoir s'il se présenterait des solutions nouvelles. L'exemple le plus connu qu'on peut apporter en ce domaine, c'est la planification. Voilà une conception tout à fait nouvelle, qui peut présenter des risques, mais qu'on doit savoir accepter.

Donc notre premier terme, la maturité politique, présenterait ces trois aspects.

Maintenant, qu'est-ce que la bourgeoisie ? Pour les fins de cet exposé, on a coiffé de ce mot capuchon l'ensemble des classes sociales représentant les hommes d'affaires et les professionnels. Il est évident que la bourgeoisie comme elle est définie ici, n'est pas de type européen du siècle passé. La bourgeoisie d'alors n'était en somme, ni l'aristocratie d'une part, ni le prolétariat de l'autre.

Chez nous, dans les circonstances, ce n'est pas tant l'opposition entre ceux qui ont ou n'ont pas quelque chose, matériellement ou en fortune ; dans notre contexte, la bourgeoisie c'est plutôt ceux qui possèdent certains pouvoirs comme les employeurs et les hommes d'affaires, ceux qui possèdent une certaine science comme les professionnels. On ne peut pas faire d'opposition strictement entre les uns et les autres parce qu'il y a, chez nous, des professionnels qui sont prolétaires et des gens de la classe ouvrière qui sont des possédants.

Quelle est la maturité de la bourgeoisie canadienne-française telle que définie dans ces termes ? Nous devons d'abord l'envisager sur le plan de l'individu, puis de l'élite que peut représenter cette classe sociale et, finalement, des groupements représentatifs de cette bourgeoisie.

Il est difficile de se prononcer sur la maturité des individus composants la bourgeoisie, à la fois des hommes d'affaires et des professionnels. Il n'y a pas eu d'enquête qui ont été faite dans ce domaine qui pourrait nous dire, sur une série de problèmes types, comment les individus de ces classes réagissent dans l'ensemble. Je crois cependant qu'ils n'ont pas la maturité politique telle qu'elle est définie au début de cet exposé. Ils ont naturellement plus ou moins de maturité politique, sûrement pas la maturité politique complète.

Mais, comme toute classe sociale a une élite, c'est-à-dire un groupe d'individus qui a cette maturité, je pense par ailleurs que notre bourgeoisie a un plus grand éventail d'élites que toutes les autres classes sociales. Cela est dû au fait que ses membres ont reçu une meilleure formation, une meilleure instruction ; ils ont donc la possibilité de voir plus loin, de comprendre davantage. Si, comme individu, il semble que ce groupe n'ait pas la maturité comme on l'entend, - pas plus que les autres d'ailleurs -il a par contre une élite plus élargie que les autres classes sociales, élite capable d'une plus grande compréhension du civisme, de ses devoirs envers la communauté politique, envers le bien commun.

Est-ce que les groupes qui composent cette classe sociale manifestent, par l'intermédiaire de leurs groupements, plus de maturité politique ? Pour répondre à cette question, il s'agit de savoir si le groupement est composé et dirigé par les élites qu'on vient de définir. Il peut y avoir au sein d'un même groupement, sur une période donnée, un décalage. À certain moment, un groupement peut, par l'expression de ces dirigeants, sembler ne pas avoir la maturité politique ; ce même groupement, quelques années après, fera preuve de maturité parce que l'élite aura introduit de ses membres à l'intérieur de la direction.

On peut illustrer cette notion par le cas de l'assurance-santé. On a vu des médecins qui ont exprimé sur cette question des choses très sensées, d'autres en ont dit de beaucoup moins acceptables.

Si vous avez au sein d'un groupement - par exemple : le Collège des médecins, le Barreau, un groupement d'employeurs - un bureau de direction qui est composé, à ce moment-là, d'une élite qui parle au nom des médecins, des avocats ou des employeurs, selon le cas, vous pouvez avoir à un moment donné, sur un point précis, une expression de maturité politique.

Donc, on ne peut pas affirmer catégoriquement, ni le nier non plus, que les groupes qui composent la classe bourgeoise aient ou n'aient pas de maturité politique, entièrement de là maturité politique. Au contraire, il y a à l'intérieur de chacun de ces groupements des degrés divers de maturité selon le degré de participation de l'élite à leur direction. Si à moment donné, sur une option politique importante, le groupe est représenté par une élite, vous pouvez avoir alors une expression de maturité politique.

Jean Marchand (1963)

“L'ouvrier canadien-français et la politique !”

[Retour à la table des matières](#)

On peut affirmer, non pas en une définition formelle, mais par une description large, que la maturité politique est la possibilité pour les électeurs de comprendre, d'une façon au moins générale, les objectifs politiques de la communauté et, ensuite, d'avoir une certaine sensibilité à l'endroit des institutions fondamentales de la société.

Autrement dit, notre société est formée d'un certain nombre d'institutions qui en constituent la base ou la structure fondamentale : institutions politiques, judiciaires, sociales, économiques de base. Alors, une société qui est civilisée politiquement, qui est mature politiquement, c'est une société qui est sensible vis-à-vis ces institutions, c'est-à-dire que, quel que soit le parti au pouvoir, il y a des choses que la population n'accepte pas, il y a une réaction collective. Par exemple, s'il arrivait, dans la province, qu'un gouvernement menace de confondre l'exécutif et le judiciaire - qu'un *gouvernement* influence le judiciaire est, à mon avis, *une action extrêmement* dangereuse dans une démocratie - je m'attendrais, chez une population évoluée politiquement, à ce qu'il y ait une protestation collective. À ce moment-là, ce n'est plus une question de parti, il s'agit d'une institution que, tous ensemble, on considère

comme fondamentale. La même réaction devrait avoir lieu quand une autorité quelconque s'attaque à des libertés civiles fondamentales. Il n'est plus question de partis politiques, car voici des biens, des droits, dans lesquels collectivement nous croyons et, collectivement aussi, nous n'acceptons pas que qui que ce soit - le gouvernement ou un autre - touche à ces libertés de base qui sont le fondement même de notre démocratie.

Vis-à-vis les objectifs politiques, il importe que la population puisse comprendre les politiques à longue portée des différents gouvernements, comprendre d'une façon générale la portée des lois qui peuvent être adoptées ou qui sont soumises -aux Chambres.

Suivant la réaction du peuple envers les libertés fondamentales et les objectifs politiques, vous avez une population qui est politiquement mûre ou qui n'est pas mûre. Chez nous, ça me frappe, il y a une immaturité fondamentale. Ça fait vingt ans que je fais de l'action para-politique, puisque c'est de l'action sociale, et j'ai eu connaissance que des gouvernements aient violé ces libertés fondamentales, aient porté atteinte à des institutions fondamentales et ça n'a donné lieu à aucune réaction sérieuse dans la population. Je dis que c'est malsain et que c'est un indice grave d'un manque de maturité politique.

Les travailleurs font partie de la société canadienne-française, ils en ont la plupart des qualités et des défauts. Chez les travailleurs, cependant, vous avez moins d'intérêts politiques personnels à cause -du nombre. Ce n'est pas une question de vertus individuelles car si les partis politiques avaient eu la possibilité d'acheter tous les travailleurs, je pense bien qu'ils l'auraient fait ; pas plus que notre bourgeois canadien-français, le travailleur n'aurait résisté à ces pressions intéressées. Il faut malheureusement constater, dans nos milieux, que la politique a été surtout une question d'intérêts : intérêts personnels, influences, honneurs, ou poursuite d'objectifs très personnels.

Je n'affirme pas que cette mentalité est le fait de tous ; mais, en général, on souhaite que tel gouvernement prenne le pouvoir parce qu'on aura tel contrat, tel ami aura telle faveur, on pourra placer le petit cousin, ou obtenir une pension pour la tante. C'est dans cette optique qu'on a fait de la politique chez nous. Chez les travailleurs, ce n'était pas possible, ni physiquement, ni même pécuniairement, de les acheter tous car ils étaient trop nombreux. À défaut d'exercer une pression directe sur chaque travailleur, - comme on ne pouvait non plus ignorer une classe sociale aussi importante, - le parti politique a trouvé, à chaque élection, un chef ouvrier, dont la principale qualité était d'être inconnu par les ouvriers eux-mêmes. On le prenait donc dans les rangs ouvriers pour essayer d'avoir les votes de la classe populaire. D'autre part, on a intéressé - pour ne pas employer de mots trop durs - un certain nombre d'ouvriers au niveau de l'organisation des polls.

Ce fut toute la politique électorale : elle ne s'est pas fait autour des idées, ni de la politique sociale de la communauté, ni au point de vue du respect des institutions fondamentales. En conséquence, on constate qu'il y a eu un manque de maturité non parce que nos gens sont foncièrement viciés, ni incapables de maturité politique ; - je crois au contraire qu'ils en sont capables. Comment voulez-vous amener les travailleurs à juger de la chose politique quand les politiciens eux-mêmes les ignorent, quand il n'en parlent pas, quand on a fait systématiquement des élections sur les bouts de chemin et les ponts, jamais sur des politiques d'ensemble ? Comment voulez-vous, dans un pareil conditionnement, que les ouvriers - les autres citoyens aussi - comprennent les objectifs généraux ?

Heureusement, on constate que cette situation se corrige graduellement, à un rythme très lent, par le truchement du syndicalisme. Par le syndicalisme, les travailleurs sont amenés à penser la politique générale en fonction du bien commun de toute la communauté, à inspirer des politiques d'ensemble, à en réclamer l'application. Ils peuvent aussi, par le syndicalisme, évaluer les politiques à longue portée.

Cette évolution n'est pas seulement le fait des travailleurs, c'est aussi le fait de tous les groupements professionnels, même chez les employeurs. En politique, le fait d'être ensemble, le fait de composer un groupe important, amène les citoyens à élaborer une politique - du moins à essayer - à juger celle du gouvernement ; en conséquence, à la longue, avec le temps, quand les politiciens eux-mêmes parleront réellement de politique devant le peuple, on aura une chance d'atteindre à la maturité politique.

Je ne sais si vous vous êtes déjà abrutis à écouter des discours politiques. C'est désolant. On a commencé, à la dernière élection, à parler devant le public de grands problèmes. On peut être pour ou contre, la maturité politique n'implique pas nécessairement l'unanimité. Il y aura toujours des intérêts de classes, des intérêts individuels mais, en face des problèmes politiques, il devrait y avoir un effort de pensée de la part de l'électorat, du moins de ses éléments conscients.

Les travailleurs, à mon avis, ont été moins intéressés que les autres classes sociales pour des raisons évidentes - non point pour des raisons de vertu - tout simplement par incapacité de les acheter tous et parce qu'il était relativement facile de manœuvrer leurs votes. On doit déplorer le peu d'intérêt qu'ils ont porté à la chose politique d'une façon générale ; je crois cependant qu'ils sont capables de faire beaucoup mieux à condition que leurs organisations professionnelles fassent mieux, à condition aussi que les politiciens et les partis politiques fassent mieux que ce qu'ils ont fait jusqu'ici.

Chez nous, comme ailleurs, il ne faut pas se scandaliser de cela. Quand on sait qu'en France qui est un pays extrêmement évolué avec, sans doute, un niveau d'éducation définitivement supérieur au nôtre, il y a eu le "poujadisme", on ne doit

pas se formaliser du phénomène créditiste chez nous ; ça passera sans doute. Ce n'est pas ce seul fait qui est un indice de maturité ou de manque de maturité politique. Je crois plutôt que, avec les efforts que nous faisons tous ensemble et l'orientation nouvelle à l'heure actuelle, il y a des espoirs d'atteindre à une véritable maturité politique.

Nous croyons que les travailleurs seront peut-être ceux qui avanceront le plus vite parce qu'ils sont les moins intéressés, personnellement.

Guy Hamel (1963)

“Maturité politique du milieu agricole”

[Retour à la table des matières](#)

Pour une forte proportion de la classe agricole, la politique est un sport qui pourrait s'apparenter à la présentation d'animaux à la foire régionale.

Comme pour l'exposition, il y a la période de préparation du sujet à présenter, en l'occurrence le député. On y met certainement pas autant d'amour, mais souvent plus de zèle qu'à préparer une belle vache ou un jeune taureau.

En effet, la campagne électorale met les gens de nos campagnes dans un état d'effervescence plus grande qu'à la ville. Cette effervescence connaît son paroxysme la journée des élections alors que tout en voulant se faire croire que le meilleur homme gagnera, on sait bien dans son for intérieur que c'est le poulin le mieux arrangé, "trimé" pour employer le langage courant, qui aura le plus de chance. Trois, quatre jours après les élections, la fièvre tombe. Gagnants et perdants se reprennent à fraterniser et la vie continue. Il y a évidemment des exceptions. Ainsi on verra des régions où la fièvre ne monte pas et l'on verra des régions où les rancoeurs ne s'atténuent que difficilement.

Pour l'agriculteur que la politique soit un sport cela s'explique en partie par le manque de distraction dans le milieu et aussi parce que le cultivateur, par son mode de vie, a le temps de penser, de mûrir les problèmes beaucoup plus que ses cousins de la ville, son travail lui permet de le faire. N'est-il pas tout à fait normal que périodiquement il éprouve le besoin de laisser sortir la vapeur. De plus, il peut se permettre une liberté d'expression beaucoup plus large, plus franche que la plupart des membres des autres classes de la société. Il sait fort bien par exemple qu'il gagne, qu'il perde, personne ne viendra lui ravir son emploi, personne ne viendra traire ses vaches ou -charroyer son fumier en guise de représailles contre des idées trop franchement exposées. Disons que la politique lui permet de goûter de façon très concrète une forme de liberté d'expression chère à tout homme, mais que très peu peuvent exercer.

Les politiciens de leur côté ont su tirer avantage de la partie et c'est là que la foire prend figure plus dramatique. C'est que "trimmer" les animaux, en vue d'une exposition, présente cet avantage que l'animal se laisse faire et qu'il en éprouve même une certaine satisfaction, mais en politique, l'expérience l'a prouvé maintes fois, c'est celui qui croyait organiser, qui se fait organiser. De leur côté, les partis politiques connaissant l'importance du vote rural en raison de la division de la carte électorale, ont su "trimmer" les cultivateur à leur tour en flattant leur orgueil et en exploitant leur faiblesse. Cette exploitation fut d'autant plus facile que sciemment ou inconsciemment on a tenu la classe agricole dans une demi pauvreté. Ainsi, le cultivateur devrait-il se sentir comblé, lorsque la bande de "patronneux" entrait en action, les goussets bien remplis, le tout arrosé d'une goutte ou deux de boisson.

Les partis politiques ont abusé de la classe agricole en promettant terre et monde avant les élections et en distribuant des miettes lorsqu'ils prenaient le pouvoir.

Donc, à première vue on serait porté à croire que la classe agricole ne prend pas la politique au sérieux et même si c'était vrai, qui pourrait lui jeter la pierre. Or, sous cette apparence sportive et légère, se cache un homme sérieux -qui, lorsqu'on lui en fournit l'occasion, est capable de décisions et d'actes qui, a prime abord, déconcertent, mais, après coup, s'avèrent d'une sagesse parfois surprenante. La vague créditiste n'est-elle pas pour nous une leçon étonnante ? Sur le coup du choc on a dit qu'ils étaient plus bêtes que les autres parce que dans leurs gestes ils avaient faussé toutes les prévisions basées sur la logique du précédent. Ce fut en fait sans précédent et avec le recul du temps, il faut reconnaître maintenant que la classe agricole, par son vote créditiste qui en fut un de protestation beaucoup plus qu'une reconnaissance de doctrine, oblige à la revalorisation du poste de député et semble vouloir donner un sens beaucoup plus réaliste à notre nationalisme. Il est heureux, mais également renversant de voir les vieux partis vouloir se donner des airs de jeunes poulettes après avoir moisi durant combien d'années. Tout cela parce qu'une trentaine de députés, élus en majorité par des habitants, se sont efforcés d'être en Chambre ce qu'ils avaient

promis d'être avant les élections, ce que la majorité des autres n'ont pas été depuis longtemps sincères, francs, honnêtes envers la population.

Partant de ces quelques faits, est-il permis de soutenir que la classe agricole a atteint une certaine maturité politique qui dépasse celle des centres urbains puisqu'elle est une des rares classes de la société qui peut encore de nos jours se payer le luxe de réfléchir avant d'agir et d'agir librement.

Lorenzo Paré (1963)

“La maturité politique... Une conquête de soi !”

[Retour à la table des matières](#)

Mes collègues vous ont parlé des élites bourgeoises et de leur valeur ambivalente qui va de la nullité à la compétence et au civisme. On vous a parlé également des ouvriers qui exercent leurs muscles politiques à l'heure actuelle. Et finalement, on vous a parlé des agriculteurs pour qui la politique semble un sport.

Or, ces trois catégories de citoyens se rencontrent et s'expriment, et agissent dans un petit monde qui est le petit monde de la politique. On a prononcé des paroles assez dures, probablement méritées ; certaines ressemblaient à un réquisitoire contre notre monde de la politique.

Pour ma part, je crois que ma connaissance et mon expérience - connaître, c'est nécessairement aimer - m'ont permis d'apprécier le milieu politique canadien. Puisque les hasards de la vie ont voulu que je passe au moins 25 années directement mêlé à la vie politique, à la vie de nos politiciens, tant à Ottawa qu'à Québec, j'ai appris à connaître ces hommes, et vous m'excuserez de ne pouvoir faire autrement que de les admirer.

Monsieur Jean Marchand a fort bien dit d'ailleurs que, au cours de ce colloque, nous soulignons les faiblesses de la vie politique, mais qu'il ne faut pas s'en scandaliser. C'est précisément dans cette voix que je veux vous orienter.

Lorsque nous parlons de maturité politique, nous devons nous référer au vœu que le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec faisait justement le premier de l'an, quand il souhaitait "**que notre peuple acquière une maturité politique et une maturité patriotique qui lui sont indispensables dans la lutte qu'il doit livrer pour assurer l'avenir de la nation ; et il ajoutait : "à l'heure du Concile, puisse-t-il connaître également une maturité chrétienne."**

C'était, à sa façon, nous souhaiter à tous le paradis avant la fin de nos jours. En effet, la pleine maturité politique des hommes, dans l'achèvement de leur destin chrétien, ne serait pas autre chose que le paradis sur terre. Notre propos d'aujourd'hui est donc infiniment plus modeste puisqu'il s'agit d'évaluer au ras des réalités, - se défiant un peu des exigences trop inhumaines -de la maturité politique du citoyen canadien-français telle quelle se manifeste tous les jours dans le concret et, plus spécialement, au sein de la députation, au niveau des partis et jusqu'à la source des comtés. Nous limiterons nos observations au domaine fédéral, non seulement parce que nous en avons une expérience plus longue, mais parce que la politique fédérale se traite chez nous avec une sérénité et un sens de l'objectivité que nous commençons à peine à introduire au sein des intolérances passionnées de la politique provinciale. Un exposé de cinq minutes ne peut donc être qu'une invitation au dialogue. L'invitation la plus efficace c'est encore une provocation. Aussi, je veux simplement résumer quatre opinions sur la question, en des formules aussi concises que possible, elles vous apparaîtront, tour à tour, comme des évidences un peu banales, des aphorismes ou des slogans, des paradoxes ou, tout simplement, comme des erreurs. L'essentiel, ici, est de nourrir une réflexion en commun.

Dans une **première proposition**, essayons de situer le comportement politique des Canadiens français, par rapport au comportement universel des masses humaines. Pour cela, il faut commencer par une définition. Monsieur Raymond Gérin qui a parlé de l'élite en a donné une fort bonne, à laquelle je me rallie. Je voudrais la synthétiser davantage si possible.

Qu'est-ce que la maturité politique ? C'est simplement la perfection du civisme. Le civisme, ce n'est pas seulement une foule de petites choses, c'est essentiellement l'intelligence, la connaissance du bien commun et la volonté de le servir. Comment le peuple canadien-français a-t-il servi son bien commun depuis ses origines, sur le plan politique, dans son petit monde politique ? Je réponds sans hésitation : aussi efficacement que n'importe quel autre peuple au monde et, parfois, dans des conditions souvent plus difficiles. Les grandes options politiques du passé, avec le recul des perspectives et du temps, en témoignent. Ils témoignent, non seulement d'un instinct de survivance chez le peuple canadien-français, mais, autant, d'une sagesse véritablement lucide. Pensez aux étapes successives de notre adaptation : d'abord la

conquête de 1760 et le loyalisme sauveur de 1812, puis le refus des emballements de 1837, et enfin les luttes pour la conquête du gouvernement responsable. Pensez aussi aux avantages que nous savons tirés aujourd'hui de la Confédération alors que nous parlons tellement des injustices prétendues - et certes réelles - qu'elle nous fait subir par ailleurs. Le Canadien français a donc l'intelligence du bien commun et la volonté de servir ce bien commun. Il témoigne par la succession de ses actes d'une maturité politique.

Mon deuxième point est le suivant : historiquement, notre représentation à Ottawa a toujours valu celle de la majorité de langue anglaise. Les députés, comme l'ensemble de la démocratie elle-même et de ses institutions, souffrent à l'heure actuelle d'un discrédit. Ce discrédit ne signifie qu'une seule chose : les citoyens sont en voie de perdre peu à peu le goût de leur propre liberté. Mais l'homme politique, pris collectivement, vaut au Canada français autant - à mon avis, souvent beaucoup mieux - que la population qu'il représente.

Troisièmement. un inventaire aussi optimiste de notre petit monde politique peut ressembler à de l'admiration béate, surtout quand mes collègues ont envisagé principalement l'envers de la médaille. Cet envers existe également, je l'admets volontiers, mais j'ai charge ici de vous en montrer l'autre côté. C'est, croyons-nous au contraire, une appréciation qui est modeste, mais réaliste et véridique, de ce que nous valons sur le plan politique.

Il faut se défier comme d'une peste de nos nihilistes des temps présents qui remettent tout en question sans jamais donner une seule réponse. Ils ne connaissent pas d'autres matériaux de construction que les débris ou la cendre. Ils s'imaginent que le vide peut fournir des assises à l'avenir. Ces crépignements ne sont pas le signe d'une maturité, ils ne sont que des nervosités d'adolescence. Nos impatiences d'aujourd'hui ne seront une force - comme disait monsieur André Laurendeau dans un article récent - que si elles se traduisent en labeur et en persévérance.

Mon quatrième et dernier point est le suivant : dans l'énorme brassage d'idées, de frontières, de populations qui se fait aujourd'hui à travers le monde, les défis de l'environnement deviennent écrasants pour un peuple comme le nôtre. Que dis-je, les défis deviennent écrasants même pour les grandes puissances car l'équilibre -des forces purement matérielles - au niveau de la destruction, du moins - réserve l'avenir uniquement et exclusivement à celles qui ont la force d'âme. Imprégner notre peuple de cette force d'âme, voilà donc la sorte de maturité qu'il faut désormais obtenir par tous les moyens depuis l'école jusqu'au parti politique, depuis notre société nationale jusqu'à chaque individu dans son foyer.

C'est une révolution qu'il faut au Canada français, une révolution qui se passe à l'intérieur de chacun de nous. Notre meneur de jeu a dit tellement bien que ce dialogue est avant tout une enquête sur nous-même. Il ne pouvait mieux synthétiser le désir qui nous anime tous. À l'occasion de cette rencontre, la conquête que nous

devons faire, qu'il nous faut, c'est une conquête vitale, qui décide de la mort ou de la vie ; cette conquête c'est d'abord et avant tout : la conquête de soi. Voilà une grande question, et bien vaste, qui pose des problèmes excessivement urgents que nous devons discuter ensemble.

Fin.